

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées : suite

Autor(en): **Mussard, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

appel pressant aux agriculteurs et aux mécaniciens, pour qu'ils viennent en grand nombre prendre part à la lutte pacifique qui s'ouvrira à Genève, et qui contrastera heureusement avec ces luttes terribles qui désolent actuellement une grande partie de l'Europe. Il n'est pas inutile de rappeler que les inscriptions pour le concours doivent être prises avant le 1^{er} août, et que le commissaire chargé de les recevoir, pour le canton de Vaud, est M. Alfred Constançon, à Yverdon.

Nous empruntons à une lettre de la commission d'organisation quelques renseignements utiles à connaître.

Une somme de 20,000 fr. est dès maintenant consacrée à l'ensemble des prix. Cette somme pourra être augmentée en raison du nombre des animaux et objets exposés, ainsi que des fonds dont la Société pourra disposer dans ce but au moment du concours.

Les frais de transport seront supportés par les exposants; au retour, les objets exposés seront transportés gratuitement par les chemins de fer suisses, sur la présentation d'un certificat (sur papier blanc) délivré par le commissaire cantonal, un autre certificat (sur papier rose) restant en main de l'exposant.

Le grand prix, savoir la médaille d'or d'une valeur de 500 fr. et 200 fr. en espèces, sera décerné au meilleur instrument du genre des sacrificateurs, extirpateurs ou déchaumeurs. Ce prix ne pourra être délivré qu'autant qu'il aura été exposé un instrument qui en sera réellement digne.

Afin de faciliter la vente des animaux et objets qui figurent à cette exposition, la commission locale a organisé un *bureau spécial de vente*, qui fonctionnera pendant toute la durée du concours, dans l'enceinte de l'exposition. Les animaux seront abrités par de bonnes *baragues* en bois, et du fourrage de bonne qualité sera vendu à prix fixe pour l'entretien du bétail.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé qu'il y aurait le 18 août, à Lausanne, un concours cantonal d'étalons, qui servira à constater quels sont les reproducteurs qui peuvent figurer avantageusement au concours général de Genève et dont la présentation à ce concours devrait être encouragée par un subside.

Les frais qui incombent à la Société d'agriculture de la Suisse romande, pour l'organisation du grand concours de Genève, sont considérables, et le déficit qui pourrait en résulter menace d'être d'autant plus grand que le Conseil fédéral n'a pas cru devoir allouer à cette Société le subside qu'il accorde généralement à des entreprises pareilles; il est donc nécessaire que ceux qui veulent encourager le développement et le progrès de notre agriculture viennent au secours de la Société. Les dons sont reçus dans chaque canton par le commissaire cantonal. S. C.

Les arbres de liberté, à Aubonne.

Un vieillard d'Aubonne, M. L...., qui avait assisté aux révolutions de 1798, de 1830 et de 1845, racontait, il y a quelques années, l'anecdote suivante, au sujet des arbres de liberté plantés dans sa commune :

« En 1798, des fêtes générales témoignèrent du plaisir que ressentaient les Vaudois d'avoir recouvré leur indépendance. Les arbres les plus hauts qu'on pût trouver dans les montagnes et dans les plaines furent arrachés, pour en décorer les places des villes et villages du nouveau canton. Aubonne, comme on le pense bien, ne resta pas en arrière dans l'exécution de ces premiers monuments de la liberté naissante. Placés à proximité du Jura, les habitants s'empressèrent de couper le plus beau sapin de la montagne et de le planter sur la place publique. Dans cette circonstance, Aubonne se signala en faisant confectionner un énorme bonnet rouge en fer blanc, qui fut placé au sommet de l'arbre.

On s'en donna à cœur joie, et pas n'est besoin de dire que les pots d'étain et les batz roulèrent à l'envi. Enfin, on fit bombance telle, que ne pouvant payer entièrement M^{me} Comte, propriétaire de l'hôtel de la Couronne, on fut forcé de redescendre le bonnet rouge et de le lui laisser en nantissement du solde.

Lors de la révolution de 1830, faite principalement par les habitants de la Côte, Aubonne fut la première à planter son arbre de liberté; on se ressouvint du bonnet rouge, et un corps de citoyens fut député auprès de M^{me} Comte, qui, quoique fort âgée, n'avait perdu ni la mémoire ni le mémoire, grossi des intérêts de 32 ans, qu'elle présenta à la députation, disant qu'elle était prête à rendre le bonnet rouge moyennant finance. On trouva sans doute alors que le jeu n'en valait pas la chandelle, car le bonnet ne fit point partie cette fois-ci des réjouissances publiques.

Il n'en fut pas de même à la révolution de février 1845; la bonne M^{me} Comte n'était plus de ce monde, et son fils, possesseur de l'hôtel, d'opinions sans doute plus libérales, n'hésita pas à faire un sacrifice à la patrie, et le bonnet rouge fut réintégré dans tous ses droits, avec les honneurs qui lui étaient dûs, et chacun comme moi l'a pu voir figurant à la place qu'il avait occupée 47 ans auparavant. »

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

IX.

— Mais comment vous initier à ce phénomène, fit Marceline inquiète; comment reproduire par des mots ce qu'une intuition merveilleuse me faisait sentir ou comprendre ?

— Racontez tout simplement, répondis-je à ma jeune amie que les difficultés arrêtaient trop souvent à mon gré. Je sais qu'il est quelquefois impossible de reproduire exactement certains songes.

— Ah ! madame, je n'ai pas rêvé ! s'écria la jeune fille émue, j'ai vu !

— Pauvre Mario, reprit-elle après s'être recueillie quelques secondes, comme son front bronzé se ridait vite sous le poids du chagrin ! Comme il fut triste le jour où il devint père d'un fils esclave comme lui !

Plus de joyeuse humeur, plus de sourires ; une mélancolie habituelle était peinte sur ses traits. Il ne pouvait regarder la tête brune de son enfant sans que des larmes amères lui montassent du cœur aux yeux.

Georges, tout occupé d'un amour naissant pour une belle Yankée riche à millions, ne prit pas garde à ce changement ; ses rapports avec Mario étaient toujours les mêmes ; il se félicita au contraire d'avoir contraint son esclave à être heureux malgré lui.

De l'amour au mariage la distance est courte quand la question d'intérêt n'élève aucune barrière.

Georges, véritablement épris de la belle Américaine, se crut aimé d'elle, et la demanda solennellement à son père.

Le riche planteur fut accepté, et, quelques semaines plus tard, la jeune femme, qui professait un souverain mépris pour la race africaine, fit une entrée triomphale dans la maison de Georges.

L'ascendant qu'elle exerçait sur son mari prit des proportions telles qu'en moins de six mois elle fit destituer les deux hommes qui dirigeaient les travaux de la plantation et les remplaça par des intrigants cupides qui surent flatter sa haine pour la race noire.

Cependant il est juste de dire que ses tentatives contre Mario, sa mère et sa femme n'eurent aucun succès.

Un jour, chacun apprit avec effroi que le maître allait conduire sa jeune épouse en Europe, où il resterait peut-être quelques années.

Aussitôt une vingtaine d'esclaves, que leur genre de travail et les libéralités de Georges avaient mis en état de se racheter, se présentèrent devant lui et le supplièrent de vouloir bien les affranchir.

Cette manifestation assombrît le visage du planteur, que sa femme indisposait journellement contre les noirs et les hommes de sang mêlé.

Au surplus, c'étaient les esclaves les plus forts, les plus adroits, les plus intelligents de l'habitation qui demandaient à être émancipés, et Georges ne voulait à aucun prix leur en laisser même l'espérance.

Ce fut donc avec une certaine hauteur qu'il leur répondit que, ni maintenant, ni plus tard, il ne se dessaisirait d'aucun d'eux; et pour leur montrer le peu de cas qu'il faisait des sommes qu'ils avaient lentement amassées dans l'espoir d'obtenir leur liberté, il alluma son cigare avec des billets de banque qui représentaient la même valeur.

Puis, quelques jours plus tard, il partit en donnant à Mario un poste de confiance, et en emmenant Janie, dont les soins journaliers lui étaient indispensables, bien qu'il sût que sa nourrice deviendrait libre le jour où elle mettrait le pied sur le continent européen.

Cette séparation fut encore un déchirement pour le métis qui craignait que le voyage ne fût nuisible à la santé de sa mère.

Peut-être comprenait-il qu'il ne devait pas la revoir.

La traversée fut heureuse, et madame Lesbury, éblouie par les merveilles des grandes capitales de l'Europe, fascinée par les hommages qu'on y rendait à sa beauté, mit à profit l'influence qu'elle exerçait sur Georges, afin d'y prolonger son séjour au delà du terme qu'il avait fixé.

Pendant que la belle Américaine s'enivrait d'encens, les hommes à qui le maître avait refusé leur émancipation semaient des ferments de révolte parmi les esclaves que l'intendant et le commandeur malmenaient toujours davantage depuis le départ de Georges.

Mario, à qui de tels symptômes ne pouvaient échapper, s'effrayant pour la fortune de son maître, essaya de conjurer la foudre qui menaçait l'habitation, mais ses efforts n'eurent d'autre effet que de le signaler comme traître à la haine de sa race.

Voyant l'esprit de révolte se répandre dans tous les rangs, l'intendant et le commandeur, qui profitaient de l'absence du maître pour s'enrichir à ses dépens, au lieu de l'avertir de ce qui se passait dans la plantation, redoublèrent de sévérité, de cruauté même, envers tous les esclaves, et précipitèrent la catastrophe que Mario voulait éviter.

Une nuit, après la rentrée des récoltes, un immense incendie, éclatant tout à coup, vomit vers le ciel des centaines de gerbes embrasées qui éclairèrent le pays à plus de dix lieues à la ronde.

Le lendemain, il ne restait de l'habitation de Georges que des monceaux de débris fumants et quelques corps carbonisés sur lesquels la trace de plusieurs coups de couteau s'était effacée.

L'intendant, le commandeur, Mario, sa femme et son enfant avaient été assassinés avant que tous les biens de Georges ne devinssent la proie des flammes.

Ce fut à Venise, au milieu d'une fête, que le créole apprit sa ruine. Sa femme, qui n'avait rien perdu de sa fortune personnelle, puisque sa dot était restée hypothéquée sur les plantations

de son père; sa femme, loin de le consoler, lui fit d'amers reproches, puis, à la suite d'une scène violente, le quitta brusquement et revint en Amérique demander aux tribunaux sa séparation de biens.

(La fin prochainement).

Un paysan quelque peu lettré essayait d'expliquer à un autre paysan qui ne l'était pas du tout, comment le télégraphe électrique donnait en quelques minutes des dépêches de Vienne et de Berlin à Paris.

— J'y comprends rien du tout, disait celui-ci; tes piles, tes fils, tes mécaniques, tout ça c'est des attrape-nigauds.

— Eh bien! reprend l'autre, à bout de démonstrations, figure-toi comme qui dirait un grand chien, si long, si long, que ses pattes de derrière seraient à Vienne, tandis que celles de devant seraient à Paris.

— Es-tu bête! Est-ce qu'il y a des chiens comme ça?

— Non, je dis: supposons.

— Ah! bon!

— Eh bien! tu lui marches sur la queue, qui est à Vienne, et il aboie à Paris; voilà ce que c'est que le télégraphe électrique.

(Nouvelles.)

Un Monsieur se présente dans le cabinet d'un juge au tribunal de commerce de ***:

— Que désirez-vous? lui demande le magistrat.

— Je viens relativement à ma faillite qui...

— Vous avez fait faillite? répond le juge d'un ton brusque.

— Oui, Monsieur, de quinze cent mille francs.

— Ah! très bien, *donnez-vous la peine de vous asseoir.*

Définition de l'amour par un philosophe allemand, disciple de Hegel.

L'amour, c'est l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'être infini, réunie à la cupidité et à la carnité entre le moi et le toi, car *le moi et le toi, c'est le lui.*

Un enfant mendiait sur la place de la Cité, encombrée de monde, pendant le concert des fanfares. Il avise un vieux monsieur, à qui il demande l'aumône:

— Attends, lui répond le passant, lorsque je reviendrai je te donnerai quelque chose.

— Oh! Monsieur, répond le gamin, vous seriez étonné si vous saviez combien j'ai perdu d'argent en faisant crédit de cette manière.

On raconte qu'un général prussien disait à un colonel, pendant la bataille de Sadowa: « Colonel, emparez-vous de ce poste périlleux, faites-vous y tuer avec tous vos hommes, et venez ensuite prendre de nouveaux ordres. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.